

Passons ensuite à la question urgente du salaire minimum. Je sais fort bien qu'il s'agit là d'une question relevant à la fois du gouvernement fédéral et des provinces et je fais allusion, à nouveau, à l'allocation excellente prononcée hier par un libéral, le député de Maisonneuve-Rosemont, qui s'est montré très contrarié devant les agissements du gouvernement libéral dans sa propre province. Je sais qu'il est inutile de parler du droit de certains à un relèvement du revenu, à moins que l'on étende ce droit à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous devrions donc cesser, à présent, les beaux discours et demander à nos ministres, plutôt que de parcourir le pays en tous sens et de jouer aux relations publiques, de proposer les mesures nécessaires permettant le rajustement des salaires minimums, au niveau fédéral, et de demander aux provinces de s'engager à en faire autant. Je crois que certaines provinces accepteraient de relever les salaires minimums et iront même jusqu'à dépasser le plafond de \$600 fixé pour la catégorie des revenus les plus faibles; j'espère aussi que le gouvernement annoncera bientôt aux provinces que ce plafond ne s'applique pas aux personnes ne touchant que le salaire minimum. En fait, le plafond de \$600 qui a été fixé, non pas dans le bill mais dans les lignes directrices, devrait, à mon avis, être abandonné purement et simplement.

Ce sont les divers groupes de gens. Je le répète, ils se situent tous au bas et font tous saigner le cœur du ministre des Finances parce qu'il nous l'a dit dans les discours qu'il a faits. Mais il n'est pas suffisant de espérer simplement qu'indirectement les choses s'arrangeront pour eux. Ce sera le cas seulement si des mesures positives sont prises, et c'est pourquoi j'exhorte le gouvernement à agir et à augmenter les diverses pensions auxquelles j'ai fait allusion, la sécurité de vieillesse, le supplément de revenu garanti, les allocations de guerre aux anciens combattants, les pensions aux invalides de guerre, et ainsi de suite.

C'est pourquoi je pense que des mesures législatives concernant les Canadiens faits prisonniers de guerre à Hong Kong ou en Europe devraient être présentées et c'est pourquoi on devrait immédiatement donner suite à la promesse d'améliorer les rentes de l'État. C'est pourquoi j'estime qu'il faut faire quelque chose pour les cheminots pensionnés et pour les fonctionnaires retraités, et c'est pourquoi je pense qu'il faudrait immédiatement relever le salaire minimum, tant à Ottawa que dans les provinces.

Comme je l'ai déjà dit, je puis donner l'impression de demander des exceptions à la politique de restriction qui est l'âme du bill C-73, mais j'ai rarement vu un bill si sévère et pourtant si rempli d'exceptions. Il y a toutes sortes de moyens de crever les plafonds, non seulement pour ce qui est des salaires, mais encore pour ce qui est des prix et des bénéfices, et un bon nombre de ces exceptions permettront aux gens qui se situent en haut de l'échelle des revenus d'obtenir des augmentations supérieures à celles que prévoient les lignes directrices.

Je pense particulièrement aux professions libérales et aux avocats qui peuvent s'occuper de dix causes par jour au lieu de huit. Ils n'augmentent pas leurs honoraires, mais ils peuvent gagner plus d'argent. Les médecins qui peuvent voir dix patients par jour au lieu de huit ou encore 20 au lieu de 15, n'augmentent pas leurs honoraires, mais ils peuvent voir plus de patients et gagner plus d'argent.

● (1710)

Puis vient l'excuse selon laquelle une personne promue à droit à une augmentation de salaire, quel qu'en soit le

### *Loi anti-inflation*

montant. Ainsi, la loi contient ces exceptions dont profiteront les privilégiés, exceptions que je trouve injustes, mais on ne fait rien pour les défavoriser et à mon sens, la loi ratifiera son but pour la simple raison qu'elle est injuste. Je demande donc instamment qu'on y remédie immédiatement en prenant des mesures positives.

Les représentants des deux côtés de la Chambre qui ont pris la parole ont déclaré que ce bill ne suffisait pas; il faut également instaurer des politiques financières et monétaires; il faut d'autres changements. Toute la question de logement a fort bien été présentée par mon chef, le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) et par d'autres, et à mon avis, les députés ont terriblement raison de dire qu'il faut prendre des moyens d'action directe pour donner à la loi des chances de succès.

Dans ses discours, le ministre des Finances semble en vouloir aux gros bonnets. C'est le genre de propos qui plaît beaucoup au public: le gouvernement va s'attaquer aux gros bonnets, aux grosses entreprises, aux gros syndicats, etc., et grâce à cela, malgré les exceptions qui existent, la vie sera plus facile pour les moins favorisés. Selon mon expérience des mois passés, ou qui remonte même à plus longtemps, les gens qui espéraient le plus de voir instaurer un contrôle sont les pensionnés, les personnes âgées.

Il n'y avait pas beaucoup de courrier aujourd'hui, mais dans celui qu'elles m'ont envoyé la semaine dernière, les personnes âgées s'inquiétaient de voir un programme parler de contrôles, sans contrôler aucun prix. Elles voient les prix continuer à augmenter sans que leurs revenus n'augmentent, si bien qu'en ce qui les concerne, cette mesure ne leur rapportera pas ce qu'elles attendaient d'un programme de contrôles économiques. Je demande en leur nom, au ministre des Finances, non pas de beaux discours mais des mesures positives.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'ai commencé en me reportant à une phrase qui figure à la page 21 du Livre blanc et qui parle des groupements qui ont pris de l'arrière et ont droit à un rattrapage. Au risque de déplaire à certains, j'aimerais me reporter en passant au bill C-44 adopté il y a quelques mois.

**Une voix:** Qu'est-ce que c'était?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon honorable ami veut savoir de quoi il s'agissait. Il s'agissait d'un bill présenté parce que certains députés estimaient que nous avions le droit de rattraper notre retard. On prétendait que les députés s'étaient laissés distancer sur le plan financier et qu'il fallait rattraper le retard. Tout le monde sait ce que je pensais de ce bill. Le compte rendu est là pour attester que je n'ai pas manqué une occasion d'essayer de le faire rejeter, mais j'estime néanmoins que la Chambre des communes, qui s'est prononcée à la majorité en faveur d'une mesure de rattrapage des salaires, n'a pas le droit de se taire lorsqu'on lui soumet un projet de loi et des contrôles économiques qui ne permettent pas aux Canadiens à faibles revenus ou à revenu fixe, aux pensionnés et à bien d'autres de rattraper leur retard. Soyons logiques avec nous-mêmes; que tous les députés, de tous les côtés de la Chambre, qui ont alors approuvé le principe du rattrapage du niveau de vie—je pense que c'était superflu et que cela était même inflationniste, mais la Chambre a adopté ce bill—soutiennent le même principe pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle.